



Pasquier Grenier a.s.b.l.  
[www.fpg.be](http://www.fpg.be)

Tournai, le 8 juillet 2016

Mesdames et Messieurs les membres  
du collège communal de la Ville de  
Tournai  
Cour d'honneur de l'hôtel de ville  
Rue St-Martin 52  
7500 Tournai

Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les Échevins,  
Madame la Présidente du CPAS,

**Concerne : l'immeuble sis rue Cambron 39 à 7500 Tournai**

L'ASBL Pasquier Grenier s'étonne des travaux de remise en peinture de la façade de l'immeuble sis rue Cambon 39 à 7500 Tournai.

Cette maison, certes si elle n'est pas répertoriée, semble présenter une structure ancienne du XVIIe. S. et est située près de maisons répertoriées du XVIIe également.

La façade étant enduite, il nous semblerait judicieux que la couleur choisie soit en harmonie avec la plupart des façades enduites à Tournai, soit dans un ton blanc et dans des tons pastels, couleurs préconisées in illo tempore pour les façades enduites néo-classiques.

Nous nous étonnons donc de la mise d'une peinture gris foncé sur cette façade. Pourriez-vous nous dire

- si les prescriptions légales et réglementaires ont été respectées dans ce dossier
- si le service d'urbanisme de la Ville soutient cette démarche de peindre les façades de l'intra muros en gris foncé et selon quelle philosophie ?

Nous attirons votre attention sur le fait que cet immeuble se situe dans le champ de vue immédiat de plusieurs monuments classés, en l'occurrence église Saint-Brice et l'immeuble sis rue Cambron n° 29-31-33.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, Madame la Présidente du CPAS, à notre haute considération.

Benjamin Brotcorne  
Président